

Epinal, le 21 avril 2022

Établissement des Vosges

Le Président

**MONSIEUR LE MAIRE DE
LA COMMUNE DE
CHATEL SUR MOSELLE**

Présidence de niveau départemental

Dossier suivi par Chantal Brousse

☎ 03.29.69.55.55. – ✉ chambre.metiers@cma-vosges.fr

Réf. : 2022/88/PDT/005/rc

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courriel du 7 avril 2022 relatif au projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous n'avons pas de remarque particulière à formuler sur ce projet.

Nous émettons donc un **AVIS FAVORABLE**.

Vous souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Le Président,

Christophe RICHARD